

Louise VANDELAC

Sociologue, département de sociologie, UQÀM

(1984)

“L'impossible travail
des femmes... *Essai sur l'envers
maternel et domestique
du salariat*”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louise VANDELAC

[*Professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal*].

“L'impossible travail des femmes... Essai sur l'envers maternel et domestique du salariat”.

Un article publié dans la revue **Interventions économiques. Pour une alternative sociale**. n° 1, septembre 1984: Études d'économie politique : Travail et société (pp.103 à 130). Montréal: L'Association d'économie politique.

Autorisation accordée par Mme Louise Vandelac le 19 décembre 2003.



vandelac.louise@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

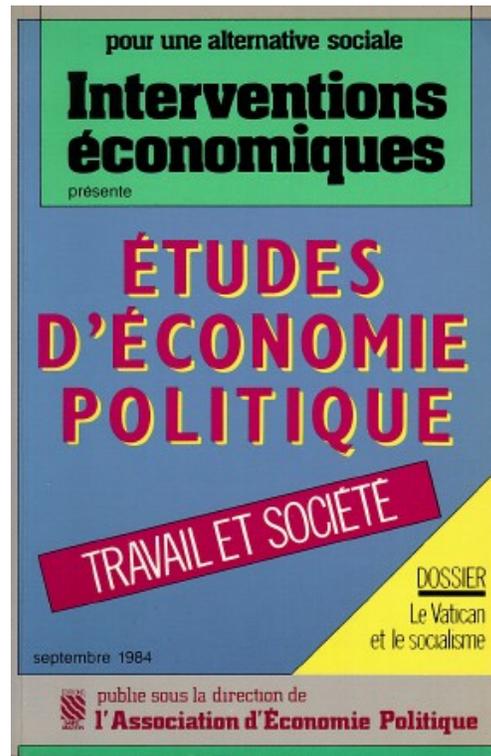
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 3 mars 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Louise Vandelac (1984)

“L'impossible travail des femmes... Essai sur l'envers maternel et domestique du salariat”



Un article publié dans la revue **Interventions économiques. Pour une alternative sociale**. n° 1, septembre 1984: Études d'économie politique : Travail et société (pp.103 à 130). Montréal: L'Association d'économie politique.

Table des matières

[L'emploi du travail](#)

[Le travail des « inactives »](#)

[Fin du premier tour de pistes...](#)

[De la Nature... au travail... à la nature du travail...](#)

[L'époque de la « samba théorique »...](#)

[Du postulat à la définition : une mèm\(e\)...](#)

[La base et la face cachée de la société salariale...](#)

[Le travailleur libre a-t-il un féminin ?](#)

[De la paternité du travail au travail de maternité...](#)

[Bibliographie](#)

Louise Vandelac

**“L'impossible travail des femmes...
Essai sur l'envers maternel et domestique du salariat”.** *

Un article publié dans la revue **Interventions économiques. Pour une alternative sociale**. n° 1, septembre 1984: Études d'économie politique : Travail et société (pp.103 à 130). Montréal: L'Association d'économie politique.

L'emploi du travail

La sexualité est au féminisme ce que le travail est au marxisme. (Mackinnon 1983 : 227)

[...] et l'analyse féministe du travail passe par celle des rapports de sexes, de l'hétérosexualité et de la re/reproduction humaine ¹ [...]

[Retour à la table des matières](#)

Combien de fois par jour parle-t-on de travail ? De celui qui achève, qui attend, qui s'empile... De celui qui nous passionne mais qu'on fuit, de celui qui prétend nous faire vivre et nous tue. Mot clé pour démarrer la conversation, il fait hausser les épaules, baisser les

* Ce texte s'inspire largement d'une étude de 900 pages menée, en 1981-82, pour le Conseil du statut de la femme, avec notamment Diane Belisle et Anne Gauthier. Cette recherche sur La Production domestique sera publiée, en septembre 1984, par les Éditions Albert Saint-Martin. Ce texte s'inspire aussi d'un essai d'une quarantaine de pages intitulé Hétérosexualités et maternité ou le sexe du travail.... présenté comme conférence du GIERF en avril 1984 et qui doit être publié à l'automne à Paris.

¹ Faute de terme mieux approprié, nous écrivons re/reproduction de la sorte afin de bien montrer la production incluse dans la re/reproduction et afin de nous démarquer légèrement du concept marxiste de reproduction, évitant ainsi de noyer la re/reproduction humaine et la re/reproduction domestique non marchande - qui en est sa forme dominante en société salariale - dans le grand tout indifférencié de la reproduction idéologique et sociale marchande et non marchande.

yeux, esquisser un sourire gêné, détourner le propos ou provoquer des explications-excuses du type : « Non... moi je m'occupe des enfants... »

Hors du travail point de salut dans ces sociétés salariales où le travail s'érige en religion au point d'avoir remplacé le vieux « Donnez-nous notre pain quotidien » par les incantations répétées de plein emploi »...

Ce fameux travail, ce n'est plus celui qui signifiait torture au Moyen-Âge et dont les rares vestiges subsistent peut-être encore dans l'expression « être en travail » au moment de l'accouchement. Non, ce travail moderne se confond maintenant avec l'emploi d'où, certes, sa centralité en économie mais d'où aussi son caractère paradoxal pour la grande majorité des femmes qui se « paient » l'essentiel du travail mais demeurent impayées ou sous-payées...

Le travail des « inactives »

[Retour à la table des matières](#)

Les femmes fournissent dans le monde les deux tiers des heures de travail, reçoivent le dixième des revenus et possèdent un pour cent de la propriété ! (Mair, 1980)

Le travail domestique représente à lui seul plus d'heures clé travail que l'ensemble des activités d'emploi soit, en France, 48 milliards d'heures contre 41 milliards pour le travail rémunéré! (Chadeau et Fouquet, 1981) En termes monétaires cela équivaut entre 32% et 77% du Produit intérieur brut! (Ibid.) Calculé de façon extrêmement conservatrice, à un tiers du PNB, cela représenterait environ \$85 milliards par an au Canada et \$499 milliards aux États-Unis (Kome, 1982 : 145). À titre de comparaison, le budget américain de 1982 réservé à la défense était de \$183 milliards (Business Week: 2767).

Chiffres coup de poing ? Bof ! La réalité dépasse de loin cette fiction économique! Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'une seule

partie des activités domestiques est comptabilisée et qu'elle l'est toujours à la baisse. L'art de mesurer la gratuité.

Les vastes enquêtes du budget-temps qui découpent et calculent les activités domestiques à l'auge du temps marchand ignorent les caractères spécifiques des activités domestiques marquées par la disponibilité constante et la simultanéité des tâches et ne témoignent donc que d'une fraction des tâches domestiques comparables à celles du marché (Bélisle, 1983).

Quant aux évaluations monétaires dérivées de ces enquêtes, non seulement donnent-elles une vision aussi partielle de la réalité domestique mais elles y appliquent les échelles de prix et/ou de salaires du marché, elles-mêmes fondées sur la dévalorisation voire sur l'occultation du secteur domestique par le secteur marchand (Vandelac, 1983, c).

Ainsi, selon la méthode d'évaluation dite « du manque à gagner » - qui évalue l'activité domestique en fonction des pertes salariales liées au plein temps domestique - n'importe quel homme s'occupant d'un enfant ou toute femme minimalement scolarisée verra son travail domestique « x » fois plus « valorisé » monétairement qu'une mère de famille analphabète de douze enfants... Même genre d'aberrations avec des méthodes comme celle du « manque à dépenser » qui répercute dans l'évaluation monétaire du travail domestique la discrimination salariale homme-femme et la dévalorisation chronique des activités dites féminines ou apparentées aux tâches domestiques. Ainsi, même si les hommes n'accomplissent que de 10 à 35% du temps de travail domestique de leur conjointe!!! (Vandelac, 1983, d), le fait qu'ils se cantonnent dans des activités masculines beaucoup mieux rétribuées hausse considérablement la valeur monétaire de leur mince contribution. Il est en effet 12 fois plus payant de s'occuper de l'entretien d'une auto et 15 fois plus payant de peindre que de s'occuper d'un enfant pendant le même laps de temps (Vandelac, 1983 a, c) S'ajoute à cela, la prise en compte ou non des charges sociales, ainsi que les biais et préjugés des économistes qui, selon Weinrobe (1974), entraînent des fluctuations de l'ordre de 20%. Compréhensible alors que les évaluations monétaires du travail domestique oscillent, selon les méthodes de calcul, entre 1/3 et 3/4 du PIB. Compréhensible sur-

tout que ces casse-têtes grossiers et incomplets plaqués sur la réalité domestique n'en saisissent maladroitement que certains éléments, en sous-évaluent l'ampleur et ne permettent guère d'en comprendre ni les conditions spécifiques, ni les rapports de production.

Aussi percutantes soient-elles à première vue, ces données ne sont donc qu'un pâle reflet du travail réel des femmes.

Mais le problème majeur avec ces données, ce n'est pas tant leur sous-évaluation que leur évaluation! Imputer une valeur monétaire au travail domestique, c'est assimiler le temps domestique au temps marchand, supposant alors que toutes les activités humaines puissent être réductibles aux catégories marchandes, et que la re/production entière des individus puisse être assumée par le marché (Cot, 1982; Fouquet, 1982 ; Vandelac, 1983a).

Certes, déjà presque toutes les activités peuvent maintenant trouver un équivalent marchand, y compris la sexualité avec la prostitution et la maternité avec les ventes de grossesse ². Mais si toutes les activités domestiques étaient remplacées par leur équivalent marchand, l'organisation économique et sociale serait complètement différente... L'imputation d'une valeur monétaire au travail domestique serait alors absurde... puisque les activités domestiques et salariées ne seraient plus opposées et n'existeraient plus dans leur forme actuelle... (Fouquet, 1982)

Autrement dit, le problème de ces évaluations, c'est qu'elles ne savent appréhender le travail domestique que pour ce qu'il n'est pas, à savoir : un travail payé!

² Il faut nettement distinguer les termes équivaloir et trouver un équivalent marchand. Les pratiques sexuelles déterminées, quantifiées, négociées et monnayées de la prostitution peuvent constituer un équivalent marchand à d'autres pratiques sexuelles similaires, vécues elles aussi sous le règne de la contrainte économique. Mais on ne saurait pour autant réduire les sexualités masculines, féminines ainsi que l'hétérosexualité à la forme marchande de prostitution. Il en est de même pour les ventes de grossesses - ou vente de la force de procréation -appelées hypocritement mère d'emprunt, pratique commerciale qui se veut être un équivalent marchand de la gestation humaine, mais ne peut y être entièrement assimilée...

Quelle est donc la pertinence de ces évaluations ? Purs jeux d'artifices, arabesques théoriques, poudre aux yeux ?

Fin du premier tour de pistes...

[Retour à la table des matières](#)

Ces fictions économiques ont d'abord le mérite d'entrebâiller la porte du mépris et de l'indifférence générale face à ce sujet dit grégaire et ennuyeux du travail domestique... À une époque où parfois les pires aberrations chiffrées ou coiffées d'un modèle économétrique se voient accréditées, il est devenu indispensable de jouer de la statistique, et celles-là, somme toute, ont autant de valeur que bien d'autres...

En termes concrets, ces évaluations monétaires du travail domestique peuvent aider à faire reconnaître minimalement la contribution domestique au patrimoine en cas de divorce, aider à atténuer l'incroyable discrimination dont sont victimes les travailleuses domestiques au niveau de la sécurité du revenu et des assurances privées et publiques (Régie d'assurance automobile, Santé et sécurité au travail ³, etc.), et inciter à inscrire l'activité domestique dans les calculs de la comptabilité nationale, ce qui pourrait avoir un certain impact au niveau de l'ensemble des politiques sociales et fiscales ⁴.

Ces différentes applications de type défensif, nous semblent cependant à la fois aussi légitimes que les revendications syndicales mais aussi, sinon davantage prisonnières de la logique salariale que ne l'est le syndicalisme. Celui-ci, du moins dans sa version corporatiste,

³ On ne peut parler de santé et de sécurité au travail pour les femmes sans considérer que les activités domestiques sont pour elles parmi les premières causes d'accidents et de maladie et qu'elles s'additionnent en d'étranges cocktails avec les risques et la nocivité de leurs conditions d'emploi...

⁴ À ce sujet, voir « Problématique nouvelle de la production domestique non marchande », Andrée Michel in *Les Femmes dans la société marchande*, Andrée Michel (éd.), Paris, Presses Universitaires de France, 1978.

est centré sur « la défense » des conditions de travail, alors que ce sont les rapports ainsi que la conceptualisation même du travail qui sont surtout problématiques. Paradoxalement, il contribue alors au fonctionnement de la société salariale et au maintien de l'opposition travail/non-travail ; la défense de ses membres ne lui permettant de s'intéresser au non-travail que de manière marginale ou lorsque ses membres risquent d'en être victimes.

Quant aux revendications monétaires relatives aux activités domestiques, elles sont plus que légitimes face à l'exploitation de ce travail. Mais à moins de croire que toutes les activités humaines puissent être salariées et à quel prix - au sens propre et figuré -, elles risquent surtout d'entraîner de nouveaux déplacements de la ligne de partage salaire/non-salaire concernant la re/production domestique et peut-être un nouveau champ de la division internationale du « travail ».

La question de fond que pose - tant aux sciences économiques qu'au syndicalisme - l'analyse de la re/production domestique (et notamment la question de sa valeur monétaire), c'est la possibilité même de l'existence du salaire et des rapports salariaux, en termes théoriques et pratiques, autrement que sur la base du non-salaire, de la re/production domestique, ainsi que d'autres composantes de l'économie informelle ⁵, comme le bénévolat. Autrement dit, les activités de la sphère de la reproduction non marchande, dites activités de non-travail, ne sont-elles pas aussi indispensables à la définition sociale du travail salarié, que le silence ne l'est à l'émergence de la parole...

Enfin, l'intérêt majeur de tels calculs sur la valeur économique du travail domestique, c'est de démontrer avec éloquence l'ampleur de la gratuité de cette activité et donc de saisir la force des enjeux économi-

⁵ L'économie informelle peut être définie comme étant l'ensemble des activités à caractère économique qui sont non marchandes (activités domestiques et bénévolat), et/ou non comptabilisées parce que non marchandes, et/ou non déclarées. Les activités non déclarées vont des activités à caractère légal qui tirent leur illégalité du simple fait de ne pas être déclarées (travail au noir, par exemple), jusqu'aux activités illégales reliées au trafic de drogue et au vol.

ques pour la société masculiniste ⁶ de la maintenir en tant qu'activité féminine non payée...

Mais si nous avons amorcé ce texte par cette épineuse question de la valeur monétaire du travail domestique c'est que malgré l'inadéquation de ces calculs pour analyser la re/production domestique, ceux-ci nous plongent néanmoins au cœur de la problématique du travail des femmes et de ses analyses économiques. Cette question de la valeur monétaire ouvre non seulement le débat entre les perspectives de la nouvelle droite économique sur l'économie de la famille et de la fertilité, celles de l'analyse marxiste et les critiques féministes de celles-ci, mais elle interroge l'inféodation croissante de la re/production humaine aux catégories marchandes - marquée par la transformation de la maternité en procès de travail - et elle nous force à amorcer une critique épistémologique du concept travail, à la lumière des rapports de sexes.

Ainsi, paradoxalement, on a abordé cette question de la valeur monétaire à la fois pour répondre, de façon réflexe, aux propos quasi invariables de tout économiste effleurant le sujet, tout en balayant, d'entrée de jeu, cette perspective economiciste, réductrice et mythifiante. Sous prétexte de rendre le travail domestique plus visible - aux hommes - elle prétend traduire la réalité domestique dans un discours élaboré justement sur la base de l'occultation de cette activité sociale. Autrement dit, ces calculs ont moins d'intérêt pour ce qu'ils prétendent révéler sur l'activité domestique que pour ce qu'ils en taisent et pour les questions de fond qu'ils soulèvent quant au sens même de la re/production humaine et de ce qu'on appelle encore le travail.

⁶ « L'idéologie masculiniste provient d'un monde sexuellement divisé. Elle ne reflète pas un parti pris masculin inné mais la logique et les hypothèses de ce monde, celle du marché capitaliste (Ehrenreich, English 1982 : 34). »

De la Nature... au travail... à la nature du travail...

[Retour à la table des matières](#)

Le plus fascinant peut-être dans les analyses sur la valeur monétaire du travail domestique, c'est qu'elles mettent en lumière de paradoxales convergences entre certaines analyses féministes du travail domestique et celles de la nouvelle droite économique, pourtant idéologiquement et politiquement diamétralement opposées. Ces étranges convergences sont liées, à notre avis, au glissement entre les concepts travail et emploi, ainsi qu'aux carences d'analyse concernant la nature des rapports domestiques, le salariat, ainsi que l'articulation des sphères de la re/production humaine et celle de la production des marchandises.

L'essentiel des 15 dernières années de recherche sur le travail domestique (Oakley, 1974 ; Michel, 1978; Eisenstein (ed.), 1979; Fortunati, 1981, etc.) et sur l'articulation travail domestique et salarié (Combes et Haicault, 1982 ; Sokoloff, 1980; Kergoat (ed.), 1981, etc.)⁷, s'est en effet appuyé sur le postulat selon lequel les activités domestiques étaient des activités de travail.

Cela a d'abord permis de rompre avec l'idée de Nature, selon laquelle les activités domestiques étaient programmées dans les gènes des femmes, qu'elles étaient à la fois le reflet et le prolongement de leur Nature, et bref, que contester cette assignation sociale et privée aux activités domestiques impliquait que celles qui osaient le faire étaient des femmes « dénaturées », autrement dit, quadrature du cercle, n'étaient pas des femmes...

Grâce à ce bon vieux « supposons que » du discours économique, les femmes supposèrent donc que les activités domestiques étaient du travail, ce qui leur permettait à la fois de sortir et de faire sortir le do-

⁷ Pour une bibliographie plus complète, voir Sokoloff, 1980 et Recherche sur la production domestique, CSF, 1983.

mestique de la Nature, phase préliminaire pour se considérer comme sujettes de l'analyse et pour amorcer l'étude des activités et des rapports domestiques en tant qu'objets d'analyse.

Il était dès lors possible de rompre avec l'idée selon laquelle les activités domestiques sont depuis la nuit des temps quasi immuables et collées à la peau des femmes, ce qui pouvait ensuite permettre d'avancer qu'elles étaient une forme socio-historique déterminée des rapports de sexes et de la division sexuelle du travail.

Malgré certaines similarités quant aux rapports de sexes et quant aux modalités des relations hétérosexuelles dans lesquelles elles s'inscrivent, les activités domestiques modernes se distinguent nettement des tâches ménagères pré-industrielles. Étroitement liée, voire imbriquée à la société salariale (Hakiki-Talahite, 1982), dont elle est la base et le complément, la re/production domestique moderne se caractérise par son isolement social, sa non-rémunération et par sa domination et sa dépendance croissante face au marché. En fait, loin d'être le reliquat d'un mode de production antérieur voué à une disparition imminente, et loin d'être assimilable aux rapports salariaux dont elle est partie constituante, la re/production domestique moderne semble être de plus en plus « invisible », alors qu'elle requiert un temps de « travail » aussi long qu'au début du siècle (Vaneck, 1974) et qu'elle concerne, au Québec du moins, plus de femmes qu'en 1900!

En fait, par des jeux d'illusions fascinants, bon nombre ont cru que les activités domestiques s'amenuisent, s'effilochent, bref, disparaissent à vue d'œil... alors qu'elles disparaissent simplement d'un certain champ de vision... Autrement dit, plutôt que d'analyser les transformations de la re/production domestique, plusieurs prétendent que les activités domestiques ne ressemblant guère à leurs images les plus stéréotypées, bref n'existant plus telles qu'elles existaient et n'existent donc pratiquement plus...

Ces jeux d'illusions s'expliquent par le fait que les transformations de l'activité domestique ont contribué tant au niveau du discours que de sa matérialité à le rendre de plus en plus invisible. Ainsi, l'architecture, l'urbanisme et la technologie domestique, tout en contribuant à rendre certaines tâches moins harassantes, les ont aussi progressive-

ment isolées et enfermées dans les maisons (le lavoir et la buanderie ont été remplacées par des lessiveuses individuelles, etc.). Quant aux appareils ménagers, ils sont littéralement fondus dans l'ameublement, encastrés ou cachés sous des housses faisant disparaître à jamais le témoignage vivant des cordes à linge.

Contrairement au développement de l'industrie où les tâches ont été réparties au sein d'unités de travail de plus en plus grandes, où une large partie du travail a été déqualifié et coupé de son caractère expressif et symbolique, les activités domestiques, comme le souligne Schwartz-Cowan (1981), se sont développées de façon complètement opposées. Ainsi, l'unité de travail domestique a été considérablement réduite, les ménagères devant accomplir seules l'ensemble des activités assumées antérieurement par l'ensemble des femmes de la maison et par un imposant personnel domestique [41% de la main-d'œuvre féminine canadienne en 1891 (Leslie 1974 : 71)], et cela dans un espace de travail souvent réduit à une simple kitchenette... Par ailleurs, les activités domestiques se sont multipliées, les normes se sont faites de plus en plus exigeantes (au lavage saisonnier et au repas frugal ont succédé le lavage bi-hebdomadaire et les repas sophistiqués), et les activités domestiques ont été de plus en plus soumises aux exigences des experts en tous genres, tout en étant davantage investies psychologiquement et émotivement. Ainsi, au fil des ans, changer la couche d'un bébé est devenu un geste d'amour marquant à vie la personnalité de l'enfant et décorer la table est devenu l'expression de ses sentiments et de sa personnalité.

Par ailleurs, parallèlement au marché, les activités domestiques ont été moins centrées sur des activités de production et de transformation des biens (vêtements, conserves, confiseries, etc.) et davantage orientées, selon les revenus de la famille et la période économique, vers des services aux individus (pédagogie, transport, etc.), activités qui sont davantage invisibles ou encore associées à des loisirs...

Enfin, le caractère invisible du travail domestique s'explique par la profonde transformation du profil des ménagères. Depuis les années 60, en effet, le terme ménagère est devenu le symbole de l'enfermement, de l'aliénation, et d'un certain retard culturel aux images de bigoudis, de valium et de télé... Le modèle de ménagère de banlieue des

années 50 ayant été remplacé par celui des jeunes célibataires-salariées et « libérées » et par la caricature des ménagères coincées, il est évident que la très grande majorité des femmes refusent de se dire ménagère et préfèrent se dire chômeuse, mère de famille ou même « madame », plutôt que ménagère. S'ajoute aussi le fait que l'entrée massive des femmes en emploi au cours de la dernière décennie, le taux d'activité des Québécoises passant de 1970 à 1980 de 34,9% à 46%, a profondément modifié le profil des ménagères. Ainsi, la proportion des femmes au foyer a chuté de 53% à 39% de 1971 à 1979, alors que la proportion des ménagères (vivant avec et/ou un conjoint et/ou des enfants) est passé de 26% à 36% (Gauthier, 1983). Or, les ménagères qui cumulent aussi un emploi s'identifient rarement comme ménagère même si elles y consacrent l'essentiel de leur temps global de travail. Ces facteurs contribuent donc largement à expliquer que même s'il y a davantage de ménagères actuellement au Québec qu'au début du siècle, celles-ci sont plus invisibles que jamais. Concernant ce nombre accru de ménagères, cela est imputable au fait qu'il y a statistiquement maintenant plus de femmes qui sont et/ou conjointes et/ou mères qu'en 1900. En effet, alors qu'environ 15% des femmes nées en 1887, 1903, 1907 sont restées célibataires, seulement 10% des femmes maintenant âgées de 32 à 47 ans le sont encore « officiellement » (ce qui n'a d'ailleurs plus la même signification... (Clio 1982 ; Vandelac, a) Par ailleurs, alors que plus d'une femme sur quatre née en 1887, 1903 et 1907 n'a eu aucun enfant, cette proportion de femmes sans enfant a chuté en 1971 à 15% pour les femmes de plus de 45 ans et à 9% pour celles âgées de 35 à 44 ans (ibid.). Malgré leur « new look » salarié qui les rend davantage invisibles, les ménagères sont pourtant plus nombreuses et les activités domestiques encore fort importantes...

L'époque de la « samba théorique »...

[Retour à la table des matières](#)

Comme on peut le constater par ce bref passage et comme on le verra dans les pages qui suivent, le postulat selon lequel l'activité domestique est du travail ne permet pas seulement de définir un objet d'étude mais ouvre un champ de recherche qui implique une remise en question du découpage de l'économie, de la sociologie, etc. ; une lecture transversale de différents champs de recherche ; le décapage de certains paradigmes et qui nous amène enfin à amorcer une critique épistémologique de certains concepts comme celui de travail...

L'ampleur des remises en question amenées par les recherches sur la re/production domestique, qui constituent l'un des éléments clé de la critique féministe en sciences sociales, peut à première vue étonner, mais elle n'est en fait qu'une faible riposte face à l'ignorance, à l'occultation, voire au mépris des différentes disciplines face aux activités fondamentales de la re/production humaine qui constituent aussi la forme la plus importante et parmi les plus scandaleuses d'extorsion de « travail » et d'énergie humaine.

Pendant des années, la recherche féministe a tenté, en jouant allègrement sur les mots, en multipliant les néologismes et en performant dans les sambas théoriques de voir si les termes, les concepts et les cadres d'analyse de l'économie et de la sociologie, entre autres, permettaient de cerner le monde domestique, d'en amorcer l'analyse, d'en retrouver des traces ne serait-ce qu'entre les lignes... Peine perdue. Il fallait constater la cruelle absence d'analyse des questions relatives à cette forme de la re/production humaine en société salariale qu'est la re/production domestique moderne. Tant les discours économiques que sociologiques étaient incapables d'en rendre compte minimale-ment autrement qu'à travers d'étonnantes fabulations ou en utilisant les forceps étroits de leur catégorie travail...

Ainsi, *l'homo oeconomicus*, cet être neutre et masculin, ou cet homme enceint d'une femme invisible ou la cachant encore dans sa côte d'Adam, serait sorti tout droit de la cuisse de Jupiter ou d'un souffle divin... Puis, par un miracle économique, il se serait reproduit par enchantement, comme Robinson sur son île, ou plus tard, comme chez Pierro Sraffa (1970), grâce à « la production de marchandises par des marchandises ⁸ »... Mise hors-marché, c'est-à-dire hors-la-loi économique, la re/production domestique est donc mise à l'écart du champ économique. Chez Engels, la re/production humaine est réduite à une vision biologisante de la procréation et noyée dans le concept famille, si bien que dans les deux cas, par des tours de magie un peu différents, la re/production humaine, cette activité de caractère hautement social, disparaît avec les femmes dans la Nature... (O'Brien, 1981; Vandelac, 1981, 1984) Cela amène d'ailleurs à se demander si les sciences économiques et la critique de l'économie politique ne se sont pas élaborées sur la base de l'occultation du caractère social de la re/production humaine, et ne révèlent pas, chacune à leur manière, des conceptions naturalistes des rapports de sexes et de la maternité (Vandelac : 1984).

Quant au discours sociologique, la question domestique est écartée dans les limbes de l'entre-deux de la sociologie du travail et de la famille, D'un côté, la sociologie du travail ignore superbement jusqu'à l'existence de l'activité domestique, alors que la sociologie de la famille l'a jusqu'à présent assimilée au rôle expressif des femmes et à la pseudo-unité familiale chez Parsons (1953) ou encore l'a noyée dans la réciprocité et la pseudo-unité du sentiment amoureux chez Boulding (1978).

Ainsi, alors que « les deux sphères de nécessité, à la fois dialectiques et indissociables sont d'une part, la survie de chaque individu, nécessité sur laquelle s'érigent les structures de la production économique et d'autre part, la survie de l'espèce humaine sur laquelle s'élèvent les structures des rapports sociaux de reproduction (O'Brien, 1984); les discours économiques et sociologiques n'offrent que des

⁸ Il n'était évidemment pas dans l'intention de Sraffa de traiter (le la re/production mais il est à notre avis significatif que ce brillant penseur ait complètement occulté cette dimension de son analyse...

visions fort partielles et partiales (Juteau-Lee, 1981) de cette double réalité.

Cependant, même si ces disciplines ignorent ou marginalisent les questions domestiques, l'utilisation critique de certains de leurs outils ont néanmoins permis d'élaborer une analyse féministe matérialiste qui, inspirée de la critique féministe du marxisme essaie de saisir, à travers une économie politique des rapports de sexes et de classes, les articulations entre travail salarié et domestique, production des marchandises et re/production humaine. Ainsi, tout en constatant le caractère profondément masculiniste des discours économique et sociologique, des femmes ont pu commencer à élaborer une définition de la re/production domestique et une analyse de son évolution, de ses rapports privés et sociaux, de ses liens à la société salariale et des mécanismes ayant contribué si longtemps à son occultation...

Du postulat à la définition : une mèm(e)...

[Retour à la table des matières](#)

Postuler que l'activité domestique est du travail ne permet pas pour autant ni de définir les caractéristiques et les différences de ce travail par rapport au travail salarié, ni de définir l'activité domestique autrement que comme l'ombre chinoise de l'emploi. Dans cet effort de clarification, certaines auteures, comme Christine Delphy (1983), qui ont eu une influence majeure dans les débats sur le travail domestique, prétendent que ce n'est ni le lieu où s'effectue le travail domestique qui secrète sa gratuité, ni la nature de ce travail qui permet d'affirmer son caractère productif ou improductif, mais le rapport social dans lequel il est réalisé. Comme le souligne Alice Barthez

À l'origine de tout travail se trouve un rapport social qui seul lui attribue un caractère marchand ou non marchand. Ainsi, telle activité est considérée sans valeur monétaire parce qu'elle est réalisée dans un rapport familial alors que cette même activité fera l'objet d'une rémunération si elle est réalisée dans un autre rapport social (Barthez, 1983 : 25).

Autrement dit, pour rappeler le célèbre paradoxe de Pigou, une femme qui accomplit des tâches domestiques similaires ⁹, dans un même lieu, mais d'abord comme employée domestique et ensuite comme épouse, verra que son travail n'aura plus de valeur, ne sera plus salarié et ne sera plus comptabilisé dans les calculs du PNB. Pour Delphy (1983), le mode de production domestique s'applique à la structuration interne de la famille et l'analyse comme « une façon socialement spécifiée d'extorquer du travail gratuit », donc Comme une forme d'exploitation. En conséquence, elle considère la famille comme un système de classes.

Les choses sont peut-être plus complexes... Les rapports de travail salarié impliquent l'exploitation de la force de travail d'un travailleur libre en échange d'un salaire afin d'en tirer de la plus-value. Ce travail, centré sur la production de biens et services, s'inscrit dans des rapports sociaux de production d'une société de classes (et de sexes), et les conditions de travail et de salaire sont préalablement fixées par contrat.

Les rapports de re/production domestique, quant à eux, impliquent non seulement l'exploitation de la « capacité de travail domestique », mais permettent souvent au conjoint de contrôler les modalités de la vente de la force de travail et souvent même d'en tirer les fruits ¹⁰. En outre, les rapports domestiques impliquent le contrôle et l'usage sexuel masculin du corps des femmes ¹¹ et souvent même la contrainte à la maternité ¹². Ce que nous pourrions appeler « l'appropriation (Guil-

⁹ Si certaines tâches peuvent effectivement être similaires, on ne peut cependant réduire la re/production domestique à un agrégat de tâches ménagères ni assimiler la définition salariale de l'activité domestique à sa « définition » maritale.

¹⁰ Jusqu'en 1906 en France et jusqu'en 1933 au Québec, le mari pouvait légalement toucher le salaire de « sa » femme.

¹¹ Il est à souligner que le viol conjugal n'est reconnu que depuis 1981 dans la loi canadienne et que c'est l'un des rares pays à l'avoir fait...

¹² La contrainte juridique, religieuse, mais aussi économique et sociale, de se « donner » en tous temps à son conjoint, c'est-à-dire d'accepter un type de relation hétérosexuelle possiblement fécondante, liée pendant longtemps et dans bon nombre de pays encore aux difficultés et à l'inadéquation de la contracep-

laumin, 1978) » de la capacité de travail domestique (et parfois de la force de travail), de la sexualité et de la capacité de re/production, s'opère généralement en contre-partie d'un entretien matériel et d'une insertion sociale médiatisée par le conjoint, dont les modalités sont plus ou moins implicites à un contrat de travail en blanc qu'est le mariage ou des formes apparentées. Si la re/production domestique implique aussi la production de biens et services, ceux-ci ont non seulement comme caractéristique d'être non marchands, mais bien de s'inscrire dans des rapports sociaux de re/production d'une société de sexes (et de classes).

Ces deux systèmes d'exploitation et de domination des énergies humaines de travail, de sexualité et de re/production ne sont nullement symétriques et si certaines analogies avec l'organisation capitaliste du travail permettent de penser, non seulement l'invisible mais l'impensable travail domestique, il demeure que les enjeux, les rapports et l'évolution de ces deux systèmes, ne sont pas comparables et ne peuvent être entièrement analysées à partir du même paysage mental, des mêmes catégories et des mêmes concepts. En fait, penser l'activité domestique implique souvent de remettre en question certains paradigmes du discours dominant et de revoir certaines analyses.

La base et la face cachée de la société salariale...

[Retour à la table des matières](#)

À titre d'exemple, il est intéressant de voir comment la re/production domestique, loin d'être, pour reprendre les termes de Delphy, « un résidu précapitaliste qui cédera devant l'industrialisation galopante », est non seulement encore très présent dans les pays développés et encore plus à l'échelle du monde, mais constitue en fait la base et l'envers des sociétés salariales (Vandelac, 1983, a et b). La re/production domestique joue en effet un rôle clé dans l'articulation

tion et souvent aux limites voire aux interdits de l'avortement, constitue souvent, dans les faits, une contrainte à la maternité...

des concepts travailleur libre, force de travail et salaire (Haicault, 1980), dans l'achèvement de la production-circulation inachevée (Blunden, 1982), dans l'extension du marché et dans la circulation des activités marchandes et non marchandes (Vandelac, 1983), ainsi que dans l'exclusion en douceur et « par nature » du quart de la population potentiellement active (Blunden, 1982).

Concernant le rôle de la re/production domestique dans l'articulation travailleur libre, force de travail et salaire qui constituent le contenu social spécifique des rapports de production, nous reprendrons essentiellement l'analyse de Monique Haicault (1980). Celle-ci souligne que :

La sphère économique de la production dans le capitalisme, rejette dans un extérieur tout ce qui n'est pas nécessaire immédiatement à la production de valeur. Le rejet hors des lieux d'accaparement de la force de travail, des temps non productifs journaliers (repos, sommeil...) et des temps non productifs de la vie (enfance, maternité, maladie, vieillesse...) [...] et la spécialisation de ces fonctions dans des lieux et des temps qui leur sont propres, peuvent figurer comme une donnée centrale du capitalisme (Haicault, 1980 : 36).

Comme le souligne Haicault, l'autonomisation relative de la production et de la reproduction, ainsi que la séparation du capital et du travail, propres au salariat, impliquent l'existence d'un individu-travailleur libre, c'est-à-dire, non engagé dans d'autres rapports de production, et capable de vendre sa force de travail de manière individuelle, tout en étant en quelque sorte obligé de revenir la vendre librement chaque matin. Pour accepter l'aliénation temporaire et localisée dans la sphère de la production, ce travailleur doit se régénérer en tant que sujet et en tant que vendeur libre d'une force de travail reconstituée, ce qui implique qu'il se vive ailleurs comme libre et sujet. Or, la sphère domestique moderne remplit l'ensemble de ces conditions.

Elle permet d'abord de reconstituer la force de travail, et cela bien en deçà des prix du marché, grâce au travail domestique non payé. S'il fallait que tous les biens et services soient acquis aux prix du marché, les salaires versés seraient généralement bien insuffisants et les conditions de vie fort pitoyables.

Elle permet ensuite au travailleur de « se reconstituer en sujet libre, ayant une identité et en sujet de droit prenant appui sur un statut social par lequel il puisse se présenter autonome et responsable (ibid.) ». Autrement dit, il faut que le salaire pour lequel il s'aliène lui permette de s'inscrire dans des rapports qui dépendent de ce salaire et lui confèrent en échange une certaine autorité fondée sur ce pouvoir économique.

Mais cet autre système de rapports doit inciter le travailleur à retourner quotidiennement vendre sa force de travail. Si aux débuts de la révolution industrielle, ce retour quotidien s'est fait sous le règne de la survie la plus immédiate, les prolétaires étant privées de tout autre moyen d'existence, dès la deuxième moitié du 19^e siècle ce retour quotidien au travail s'est fait progressivement sous la pression des charges familiales. Les enfants et les femmes mariées étant progressivement exclu(e)s de l'emploi ou fortement discriminé(e)s, leur subsistance dépendait de plus en plus du salaire du pourvoyeur. À cette pression économique s'ajoutait une pression idéologique, puisque la possibilité même « d'entretenir » une femme à la maison et de retarder l'entrée des enfants sur le marché du travail constituait, comme le souligne Katherine Blunden, l'image de marque des classes moyennes mais enchevêtrée, doit-on ajouter, à la fierté de l'homme pourvoyeur qui marque ainsi sa propriété sur des êtres économiquement démunis et dépendants.

Ce retour quotidien à l'ouvrage se fait donc par la discrimination salariale des enfants et des femmes et par l'exclusion progressive des enfants et des femmes mariées de l'emploi, ainsi que par la mise en place du salaire dit familial ¹³, qui contribue en fait à imposer et à faire intérioriser à la fois une véritable chaîne de dépendance économique des femmes et des enfants face aux hommes et à la fois une certaine stabilité de la main-d'œuvre.

¹³ Le salaire familial est en fait un salaire masculin qui n'a jamais été calculé, en fonction de la personne qui assumait dans les faits les charges familiales (les veuves mères et les mères célibataires par exemple), ni des charges réelles que le pourvoyeur avait à assumer (nombre et âge des enfants).

« L'organisation des rapports de sexes et de classes en société capitalistes est donc ainsi faite, que la majorité des hommes paient monétairement pour leur hétérosexualité [...] (Oakley, 1983) », « alors que la majorité des femmes en vivent, en totalité ou en partie, et le paient en travail domestique et en dépendance économique plus ou moins marquée (Vandelac, 1984: 8). »

La domination de l'organisation salariale sur les rapports de sexes et sur ce qui en constitue le cœur, à savoir l'hétérosexualité, permet aussi d'assurer des conditions spécifiques de re/reproduction des êtres humains, c'est-à-dire la mise en place d'une structure de rapports de sexes qui assure un contrôle de la sexualité, de la fertilité et du comportement maternel des femmes afin qu'elles re/produisent des êtres humains selon des normes de quantité et de qualité correspondant aux besoins du Capital et de la Nation. En jonction avec les rapports de classes, ces rapports de sexes marquent les comportements, le langage et l'inconscient, de valeurs et de normes tels la soumission et la hiérarchie qui assurent la reproduction de l'ordre social.

Dans ce monde domestique, présenté comme l'idéal du confort douillet et de la consommation heureuse légitimant et compensant les duretés de l'emploi, les femmes ne re/produisent donc pas seulement de façon simple et élargie la force de travail mais aussi la capacité de re/reproduction domestique simple et élargie...

Outre son rôle clé dans l'articulation des concepts travailleur libre, force de travail et salaire, la re/reproduction domestique moderne, que l'on pourrait qualifier de forme spécifique à la société salariale des rapports de sexes, remplit quatre fonctions majeures dans l'articulation production marchande et non marchande.

Premièrement, elle aide au fonctionnement du circuit production consommation en complétant gratuitement, comme le souligne Blunden, la production et la circulation inachevée. En effet, le circuit production consommation n'a rien d'instantané et il implique une série d'activités d'achat, de transport, de transformation, de présentation, etc., afin de rendre les produits consommables. Or, ces activités qui, dans les services publics et commerciaux (restaurants, hôpitaux, etc.), sont inscrites dans le circuit marchand et salarié sont effectuées sans

rémunération dans la sphère domestique, ce qui constitue une « épargne » de milliards de dollars pour le système économique.

Malgré la pénétration croissante de la production marchande dans la sphère domestique, ces activités de production-circulation domestique ne risquent guère d'être allégées, mieux organisées ou encore de disparaître puisque le fait qu'elles soient accomplies gratuitement n'incite guère le Capital à les rationaliser. Par ailleurs, à chaque fois que le marché absorbe des activités antérieurement effectuées à la maison (conserves, habillement, etc.), il génère une série de nouvelles tâches liées au transport, à l'achat, à la finition des produits, et cela en fonction des charges familiales, des revenus et du standing qui impliquera alors des tâches harassantes ou plus sophistiquées, reflétant les conditions de vie ou les nécessités de représentation sociale. Contrairement à l'opinion courante voulant que les activités domestiques rétrécissent comme une peau de chagrin avec l'élargissement du marché de consommation de masse, l'analyse de l'activité domestique démontre qu'il n'y a pas réduction ni de la charge ni du temps de travail, mais bien inféodation croissante des tâches domestiques davantage dominées et dépendantes et plus centrées sur des services aux individus.

La seconde fonction de l'activité domestique est de contribuer à élargir le champ de la consommation et de la production. Les foyers modernes privés, aux équipements démultipliés et sous-utilisés - symbolisant l'image de marque de la famille ainsi que le reflet de la personnalité, du travail et du pouvoir des ménagères - constituent un haut lieu de la consommation dans lequel les ménagères jouent un rôle clé. Ainsi, après le « boom » des maisons familiales super-équipées et la vogue des résidences secondaires, on assiste maintenant à la multiplication des studios et appartements des célibataires et divorcés qui ouvrent de nouveaux champs de consommation. Il s'agit alors non seulement de la multiplication des meubles et équipements, mais bien de l'élargissement de services personnels en tous genres, allant des loisirs aux thérapies, suppléant aux anciens rapports familiaux et conviviaux. Même si la composition, les modalités et la dépendance de l'activité domestique face au marché sont modifiées, les effets de stimulation du circuit production-consommation demeurent fort importants.

La troisième fonction de l'activité domestique étroitement liée aux deux premières est de permettre de salarier certaines activités tout en assumant gratuitement de nouvelles activités non salariées. Ainsi, le secteur domestique - qui a été l'un des premiers secteurs largement salarié - a été en quelque sorte l'un des premiers à être « désalarié » avec le départ progressif des employé(e)s de maison vers les usines, remplacées par la ménagère moderne assumant seule et sans salaire, l'ensemble des tâches accomplies antérieurement par les domestiques et par l'ensemble des femmes de la maisonnée.

On assiste à des phénomènes similaires au niveau de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, activités largement prises en charge par l'État dans le cadre de rapports salariaux, où les ménagères, dépossédées de leur expertise et connaissances traditionnelles se voient progressivement imposer de nouvelles activités déqualifiées et dépendantes où elles deviennent les exécutantes au service du corps médical, professoral, etc.

Enfin, le secteur domestique a aussi comme fonction de fournir un réservoir de main-d'œuvre disponible, malléable, utilisable sur demande, dont la précieuse formation domestique est exploitée sans être rémunérée.

Ajoutons que le confinement des femmes mariées dans la sphère domestique a permis au cours des 19^e et 20^e siècles, de camoufler en douceur le non-emploi durable du quart de la population potentiellement active (Blunden, 1982). Alors que le chômage est source de conflits sociaux, le non-emploi domestique ne porte pas atteinte à l'idéologie travailleuse, et il est même perçu comme étant un avantage individuel, une nécessité biologique, un bienfait social, voire l'image de marque des hommes des classes moyennes... (ibid.)

Le travailleur libre a-t-il un féminin ?

[Retour à la table des matières](#)

Ces quelques éléments d'analyse rapidement brossés sur l'articulation travail salarié et domestique nous amènent à voir que ce ne sont pas les femmes qui ont des problèmes spécifiques au niveau de l'emploi mais que c'est la conceptualisation même du travail en société salariale qui est spécifiquement problématique... Alors que jusqu'à présent une bonne partie des luttes féministes au niveau de l'emploi ont été centrées sur la volonté de faire reconnaître que la force de travail des femmes peut être équivalente à celle des hommes, l'examen de la re/production domestique indique que c'est la conception même du « travailleur libre » qui exclue et/ou marginalise les femmes.

Comme l'indique Monique Haicault, le « travailleur libre » implique, dans sa conception même, un individu qui est libre face à tous les autres rapports de production et qui entre librement, c'est-à-dire théoriquement sans contrainte physique, dans le rapport salarial. Or, pour la majorité des femmes, les rapports domestiques « modulent », dès l'enfance, leur socialisation, leur scolarité, leur choix de carrière, si bien que ces rapports domestiques, simplement anticipés auront déjà marqués les possibilités et les modalités de la vente de la force de travail de la majorité des femmes dès leur entrée en emploi.

Pendant des générations, et c'est le cas encore dans de nombreux pays, les femmes ne disposent pas pleinement de la liberté juridico-politique de vendre leur force de travail, le père et ensuite le mari pouvant interdire à « sa » fille ou à « sa » femme de travailler à l'extérieur de la maison.

S'ajoute enfin la maternité - ou simplement son éventualité - qui influence ou parfois limite les possibilités d'emploi. En outre, la maternité compromet, pour un certain temps du moins, le statut de travailleur libre et modifie généralement les possibilités de promotion et de

carrière ¹⁴, tout en modifiant très souvent le cycle et les modalités d'emploi et en alourdissant la charge globale de travail.

Dans la mesure où l'organisation même du marché du travail occulte l'influence voire la prédominance, parfois, des rapports de re/production domestique, ses conditions de travail compromettent l'équilibre et la qualité de la vie, et accroissent les divisions sociales et sexuelles du « travail ». Le fardeau domestique retombe en effet, inévitablement, sur les ménagères et/ou sur ces autres femmes mal payées et/ou compréhensives - gardienne à rabais, grand-mère, voisine, etc. - qui assument une partie du travail domestique et les surplus du double travail, permettant ainsi que se « libère » le travailleur dans des conditions d'emploi souvent abrutissantes...

Faute de bénéficier de ces types de support, bon nombre de femmes auront des problèmes dits « spécifiques » à concilier les « rôles », ce qui servira d'ailleurs d'alibi pour en faire des « travailleurs » de seconde zone, sous-payés et confinés à des ghettos d'emploi. Ainsi, alors que c'est la conception même du salariat et l'organisation qui en découle qui est profondément sexiste, ce sont les femmes qui paient de leur marginalisation, de leur dévalorisation sociale et de leur dépendance économique le fait d'être exclues de l'emploi ou encore qui paient par leur double-travail-quart-de-salaire (la domestique non payée et le salarié payé à moitié), le fait d'être victimes de la division sexuelle du travail et de la conception sexiste de l'emploi!

Pire encore, le refus de toute une génération de femmes de s'identifier à l'image hyper-négative de la ménagère et de nier leur réalité domestique tant dans le couple, la famille, la rue ou dans le monde du travail a fait en sorte qu'on a progressivement accepté de contrôler notre force de procréation en fonction des exigences de la vente de notre force de travail; repoussant indéfiniment une première grossesse

¹⁴ Alors que la paternité constitue une marque de responsabilité et de stabilité et qu'elle se traduit par des chances accrues de promotion, la maternité joue un rôle complètement opposé. Voir Recherches Familles. Colloque national, Rapport des groupes préparatoires, texte collectif, 26-27-28 janvier 1983, ministère de la Recherche et de l'Industrie, Secrétariat de l'État chargé de la famille auprès du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, Paris, 175 p.

en fonction de la stabilité d'emploi, planifiant l'accouchement pour les vacances d'été de l'enseignement, ou acceptant d'être stérilisée pour occuper certains postes jugés nocifs pour des foetus... Ce contrôle de la fertilité en fonction des exigences de l'emploi est devenu à tel point monnaie courante, que non seulement il n'étonne plus mais qu'il est considéré comme simple attitude rationnelle, réfléchie et pragmatique. Évidemment, il est fondamental que les femmes puissent entièrement décider du nombre et de la fréquence de leurs grossesses et il est vrai qu'à court terme, bon nombre de femmes réussissent ainsi à mieux équilibrer leur vie et à avoir une meilleure sécurité financière. Ce qui nous inquiète, cependant, c'est que bon nombre de femmes taisent leur contrainte domestique et craignent de revendiquer des mesures spécifiques comme le retrait préventif en cas de maternité de peur d'être discriminées, ce qui ne peut à terme qu'amplifier la domination du monde salarial sur l'ensemble des conditions de vie et de re/production. Ce qui est plus inquiétant encore, c'est cette tendance à l'inféodation croissante de la force de procréation en fonction des exigences du marché du travail et aussi de la logique marchande, à une époque historique où les sciences de la re/production sont littéralement en train de transformer la maternité elle-même en procès de travail, et cela enrobé comme toujours d'un discours de « libération »...

De la paternité du travail au travail de maternité...

[Retour à la table des matières](#)

Au moment où bon nombre de politiques et assurances sociales montrent qu'il n'y a pas de corrélations absolues entre emplois et revenus; au moment où la nature du travail, c'est-à-dire son caractère déterminé, est devenue indifférente et engendre une désaffectation vis-à-vis du travail en général (Gorz 1983 : 74), peut-on croire qu'en faisant entrer l'activité domestique par le chas de l'aiguille du « travail » on puisse alors glisser magiquement dans l'emploi et les revenus... ou peut-on y voir au contraire un moyen radical de faire éclater l'organisation salariale et le concept travail lui-même ?

En tentant de démontrer que l'activité domestique est du travail, le mouvement des femmes a fait éclater la pseudo-unité familiale, a mis en relief ses rapports de sexes et de classes et a permis de comprendre son rôle fondamental dans l'organisation de la société salariale. Mais ce postulat selon lequel l'activité domestique est du travail n'a de sens qu'en montrant le caractère sexiste, partiel et partial de la conception moderne du travail, et en montrant par ailleurs que les activités de la re/production humaine impliquent certes, une extorsion fabuleuse d'énergie humaine, mais dont les formes, les modalités, les rapports ne sont pas assimilables aux rapports de travail salarié bien que cette re/production en soit la base et le complément. Autrement dit, en montrant que le travail moderne confondu à l'emploi ne parle que la langue de la production économique et qu'il est bien malhabile à parler de la production incluse dans le terme re/production humaine et domestique...

Cela s'explique entre autres par le fait que non seulement le discours économique mais bien la réalité économique et sociale de la société salariale s'est élaborée sur la base des rapports de sexes antérieurs, et s'est construite en prenant la re/production domestique comme étant un fait de nature... féminine. En occultant cette dimension fondamentale des rapports sociaux, le discours économique qui anime et domine cette société, ne peut donc rendre compte de la re/production domestique à travers le discours qui a contribué à occulter cette réalité. C'est en ce sens, par exemple, que les calculs sur la valeur monétaire du « travail » domestique, quoique révélateurs de l'ampleur de la gratuité de cette activité, sont néanmoins mystificateurs. En effet, le temps de travail salarié auquel est comparé l'activité domestique, est lui-même comptabilisé dans la mesure où les temps productifs et non productifs de la journée et de la vie sont déjà séparés et spécialisés dans des lieux différenciés (enfance, maladie, repos), et dans la mesure où les termes préalablement déterminés d'un contrat rendent cette unité de mesure de la rémunération significative. Or, non seulement les activités domestiques tournent-elles autour des temps dits non productifs de la journée et de la vie, mais n'obéissent à aucun contrat formel, sinon aux clauses implicites du contrat de mariage et/ou des relations hétérosexuelles et de l'éventuelle re/production de l'espèce qui en découle.

En fait dans la sphère de la re/production domestique, la domination masculine de la sexualité, est aux rapports de sexes ce que la domination capitaliste du travail est aux rapports de classes dans la sphère de la production, alors que dans ces deux sphères, sexualité, « travail » et argent s'enchevêtrent de manière spécifique pour constituer à la fois les modalités et les enjeux de ces rapports (Vandelac, 1984).

Il est donc évident qu'on ne peut saisir, à travers les grilles d'analyse et les schémas de pensée de l'économie, que les similitudes et les réductions déjà opérées par cette société marchande et masculiniste dans la re/production domestique, n'en révélant alors que l'ombre d'elle-même...

Si la réduction des activités domestiques à des simulacres d'activités-salariées-sans-salaire apparaissent assez grossières dans le cas des calculs sur la valeur monétaire, il y aurait cependant avantage à être particulièrement attentives aux avancées de la nouvelle droite économique de l'école de Chicago qui, dans la lignée de Gary Becker (1973-74-76), concocte de savantes équations sur l'économie de la famille (Cot, 1982) et de la fertilité, et dont l'influence est loin d'être négligeable au sein des universités et de la fonction publique...

En deux mots, ces théories se contentent de plaquer les prémisses de l'économie néo-classique au champ de la famille, de la fertilité et de l'activité domestique, prétendant que - in abstracto des rapports de sexes et de classes évidemment - des individus « neutres », choisissent librement - dit-on - soit du « travail » domestique, un emploi, un enfant ou un stéréo - c'est selon -, en fonction de leurs « préférences » et parfois (touche d'actualisation par rapport aux théories économiques) par anticipation de leurs satisfactions...

S'il ne s'agissait que de discours, on pourrait peut-être en rire... Mais ils convergent avec des développements économiques et scientifiques qui atteignent profondément la re/production humaine et les rapports de sexes. On assiste en effet, depuis quelques années, à des transformations techniques et scientifiques dans le champ de la procréation (contraception chimique de masse et stérilisation, insémination artificielle, ventes de grossesses, etc.) conduisant à une « libéra-

tion » (sic) de la force de procréation selon des schémas fort semblables à ceux déjà connus de la libération de la force de travail. Or, si on ne peut assimiler la libération de la force de travail de la révolution industrielle à celle des travailleurs on peut encore moins assimiler la « libération de la force de procréation » de la révolution procréative à celle des femmes... (Vandelac, 1984)

Ce texte est sans doute déroutant, comme l'est l'ampleur de ces questions et la difficulté d'en parler ainsi en abrégé. Comment faire sentir à la fois les enjeux économiques et politiques de la question domestique tout en montrant que cette question ne se réduit pas à une stricte dimension économique mais interroge la place de la re/reproduction humaine dans cette société et oppose à la réduction instrumentale et économique du travail salarié la vision symbolique et expressive de l'activité domestique... Comment dégager, en si peu de mots, que la crise économique et culturelle qui préside à la fois à la restructuration du travail social et à sa perte de sens, est étroitement liée à la crise ou du moins aux transformations des rapports de sexes qui sont profondément enchevêtrés à la fois dans les activités domestiques et salariées...

Depuis quelques années, on commence à constater les paradoxes d'un progrès qui, au siècle dernier, nous présentait « l'enfer des usines » comme repoussoir vers le « charme des cuisines », et qui, depuis vingt ans, nous présente la « prison des cuisines » comme repoussoir vers la « libération des bureaux »... Actuellement, on assiste à une inféodation croissante de la sphère de la re/reproduction à celle de la production, à l'inscription - via l'emprise médicale et scientifique - des différentes phases de la fécondation et de la procréation dans le circuit économique et en fait à la transformation de la maternité en procès de travail. Avant que ce mythe du progrès ne nous incite à faire passer « l'entièreté » du procès de re/reproduction par les rouages du marché, faisant alors miroiter l'illusion de nous en libérer, ne devrait-on pas interroger davantage cette « révolution procréative » et cette « libération de la force de procréation » (déjà en jeu dans les ventes de grossesses et dans certaines pratiques d'insémination) qui, à notre avis, annoncent au niveau des rapports de sexes des bouleversements possiblement aussi importants que ceux engendrés par la révolution in-

dustrielle et les débuts de la vente de la force de travail au niveau des rapports de classes...

En postulant que l'activité domestique était du travail, le mouvement des femmes a commencé à dénoncer et à se battre contre l'exploitation économique de cette activité, tout en amorçant un sérieux travail de remise en question et de critique épistémologique des outils théoriques masquant cette réalité fondamentale de la re/production. Cependant, l'activité domestique ne peut séduire l'économie et en sous-tirer de véritables revenus en se faufilant dans le corset du concept travail sans risquer alors d'y être assimilée... Peut-être convient-il alors de s'intéresser à ce qui caractérise les rapports domestiques, à savoir les rapports de sexes et à leur centralité, qui est la domination masculine de la sexualité et de mettre en lumière comment la conceptualisation moderne de l'économie s'appuie sur l'opposition-hiérarchisation des termes production et re/production (Vandelac, 1984). Autrement dit, peut-être faut-il s'intéresser davantage à ce qui sous-tend et à ce qui a permis l'émergence du discours économique qu'à ce qu'il raconte et à ce qu'il fait de la re/production, bref à analyser non plus et non seulement les rapports de sexes à la lumière des rapports de classes et de ses instruments mais bien analyser les rapports de classes et l'ensemble des rapports sociaux à la lumière des rapports de sexes et de la re/production humaine tout en se gardant bien, cependant, d'en faire le seul angle d'analyse...

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

BARTHEZ, Alice, « Le travail familial et les rapports de domination dans l'agriculture », in *Nouvelles Questions féministes*, n° 5, Paris Ed. Association Nouvelles Questions féministes, printemps 1983, pp. 19-47.

BECKER, Gary, « A theory of marriage », in *Journal of Political Economy*, vol. 81, n° 4, juillet-août 1973 et vol. 82, no 2, mars-avril 1974.

The Economic Approach to Human Behaviour, Chicago, University of Chicago Press, 1976.

BELISLE, Diane, « Le temps de travail ménager sous le prisme et l'emprise du temps marchand », 76 pages, document n° 4 in Recherche sur la production domestique, Louise Vandelac (éd.), Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, octobre 1983.

BLUNDEN, Katherine, *Le Travail et la vertu. Femmes au foyer: une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, 1982, 251 p.

BOULDING, Kenneth, « Réciprocité et échange : l'individu et la famille dans la société », in *Les Femmes dans la société marchande*, Andrée Michel (éd.), Paris, P.U.F., 1978, 256 p., pp. 21-38.

BUSINESS WEEK, n° 2767, New York, 20 novembre 1982.

CHADEAU, Ann et FOUQUET, « Peut-on mesurer le travail domestique », in *Économie et statistique*, n° 136, Paris, INSEE, septembre 1981, pp. 29-42.

CLIO, collectif, *L'Histoire des femmes au Québec*, depuis quatre siècles, Montréal, Éditions Quinze, 1982, 521 p.

COMBES, Danièle et Monique HAICAULT, « Production et reproduction; rapports sociaux de sexes et de classes », communication au Xe Congrès mondial de sociologie, Mexico, août 1982. Groupe ad hoc : Articulation système productif et structures familiales : méthodologie des approches comparatives hommes-femmes.

COT, Annie C., « Nouvelle économie, utopie et crise », in *L'Économie fiction, contre les nouveaux économistes*, Andreff, Cot, Frydman, Gillard, Michon, Tartarin, Paris, FM, Textes à l'appui, Maspéro, 1982, 237 p., pp. 137-155.

DELPHY, Christine, « Agriculture et travail domestique : la réponse de la bergère à Engels », in *Nouvelles Questions féministes*, n°

5, Paris, Association Nouvelles Questions féministes, printemps 1983, 133 p., pp 3-19.

EISENSTEIN, Zillah R. (ed.), « Capitalist patriarchy and the case for socialist feminism », *Monthly Review Press*, New York, London, 1979.

FOUQUET, Annie, « *La valorisation du travail domestique : l'histoire d'une étude* », communication présentée au Colloque Femmes, Féminismes et Recherches, Toulouse, décembre 1982.

FORTUNATI, Leopoldina, *L'Arcano della riproduzione*, Venise, Ed. Marsilio, 1981, 275 p.

GAUTHIER, Anne, Annexe 1 in Document synthèse, Louise Vandelac, collaboration Anne Gauthier, Recherche sur la production domestique, Québec, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, octobre 1983, 175 p.

GORZ, André, *Les Chemins du Paradis*, Paris, Galilée, 1983.

GUILLAUMIN, Colette, « Pratique de pouvoir et idée de Nature. 1) L'appropriation des femmes, 2) Le discours de la Nature », in *Questions féministes*, n° 2 et 3, février et mai 1978.

HAICAULT, Monique, « Sexes, salaire, famille », in *La Famille en question. Annales*, Université Toulouse Le Mirail, Nouvelle Série, Tome XVI, fascicule 4, 1980, 68 p.

HAKIKI-TALAHITE, Fatiha, « *Pour une problématique du procès de travail domestique* », communication au Xe Congrès mondial de sociologie, Mexico, août 1982. Groupe ad hoc : Articulation système productif et structures familiales : méthodologie des approches comparatives hommes-femmes.

JUTEAU-LEE, Danielle, « Visions partielles, visions partiales: visions (des) minoritaires en sociologie », in *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, n° 2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, octobre 1981, pp. 33-47.

KERGOAT, Danièle (éd.), « Le travail des femmes. Saliariat et travail domestique », *Critiques de l'économie politique*, no 17, Paris, Maspéro, 1981.

LESLIE, Geneviève, « Domestic service in Canada 1880-1920 », in *Women at Work. Ontario 1850-1930*, Toronto, Linda Kealy (ed.), Canadian Women's Educational Press, 1974, pp. 71-125.

MACKINNON, Catharine A., « Feminism, marxism, method, and the State: An Agenda for Theory », in *Feminist Theory. A Critique of Ideology*, KEOHANE, Nannerl, O. ROSALDO, Michelle Z. et Barbara C. GELPI, The University of Chicago Press, 1982, 306 p., pp. 1-31.

MAIR, Lucy, « Discours d'ouverture de la décennie des femmes de l'ONU », tenue à Copenhague, août 1982.

MICHEL, Andrée (éd.), *Les Femmes dans la société marchande*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, 256 p.

O'BRIEN, Mary, *The Politics of Reproduction*, Boston, London, Routledge and Kegan Paul, 1981, 240 p.

« *The Tyranny of the Abstract: Structure, State and Patriarchy* », texte ronéotypé, non publié, Department of Sociology in Education Ontario Institute for Studies in Education, 1984.

OAKLEY, Ann, *Housewife. High Value - Low Cost*, New York, Penguin Books, 1976 (1ère publication 1974).

Subject Women, New York, Pantheon Books, 1981, 406 p.

PARSONS, Talcott et Robert F. BALES, Marvis ZELDITCH, James OLDS et Philip SLATER, *Family Socialisation and Interaction Process*, Glencoe, Ill, Free Press, 1953.

SCHWARTZ-COWAN, Ruth, « La révolution industrielle, la femme et l'économie domestique », in *Sciences Techniques*, no 3, spécial « Machines au foyer », Paris, 1981, pp. 75-89.

SOKOLOFF, Nathalie, *Between Money and Love*, New York, Praeger, 1980, 299 p.

SRAFFA, Piero, *Production de marchandise par des marchandises*, traduction française, Paris, Dunod, 1970.

VANDELAC, Louise, « Et si le travail tombait enceinte », in *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, n° 2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, octobre 1981, p. 67-82.

a) Collaboration de Anne GAUTHIER, Document synthèse. Document no 1 in Recherche sur la production domestique, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, octobre 1984, 275 p.

b) « [...] Éléments d'analyse », in Les Dessous domestiques de l'histoire.... Document n° 2 de Diane BELISLE et Louise VANDELAC, in *Recherche Production domestique*, Québec, Conseil du statut de la femme, octobre 1983, 148 p.

c) Collaboration de Lyne CHAMBERLAND, *La Valeur monétaire du travail domestique ou l'économie des femmes à la sauce marchande...* Document n° 5 in Recherche sur la production domestique, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec.

d) *Le Partage des tâches domestiques mythes et réalités*. Document n° 6 in Recherche sur la production domestique, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, octobre 1983, 112 p.

Hétérosexualités, maternité ou le sexe du travail.... esquisses et jeux de pistes... texte ronéotypé (à paraître), avril 1984, 45 p.

VANEK, Joan, « Time spent in housework », *Scientific America*, no 231, novembre 1974, pp. 116-120.

WEINROBE, Maurice, « Household production and national production: an Improvement of the Record », in *Review of Income and Wealth*, mars 1974, pp. 89 à 102.